

Protégeons nos plans d'eau, restaurons nos bandes riveraines!



Publié le 31 Mai 2011

Campagne de distribution d'arbres 2011 pour les bassins versants des rivières Bécancour et Nicolet

Pour une cinquième année consécutive, le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) et la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) ont procédé à la campagne de distribution d'arbres destinée à la végétalisation des bandes riveraines.

Sujets : [Parcs](#) , [MDDEP](#) , [Regroupement](#) , [Zone Bécancour](#) , [Rivière Nicolet](#) , [Rivières Bécancour](#)

Cette activité s'est déroulée dans le cadre du plan de lutte contre les cyanobactéries. Ce printemps, ce sont plus de 28 000 arbres qui ont été distribués gratuitement aux citoyens, associations, municipalités et agriculteurs riverains présents sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour et de la rivière Nicolet.

En effet, à travers cette activité, une trentaine d'intervenants locaux ont été mis à contribution. Cette distribution s'est déroulée durant la semaine du 16 au 20 mai derniers et a été accompagnée d'une sensibilisation concernant l'importance de la revégétalisation des bandes riveraines.

Il est important de noter qu'une bande riveraine végétalisée agit comme une véritable barrière naturelle pour les cours d'eau et les lacs. En effet, celle-ci remplit plusieurs fonctions écologiques essentielles telles que la rétention et la filtration des sédiments, la stabilisation des berges, la régularisation de la température de l'eau, l'atténuation des crues et la création d'habitat faunique. Ainsi, la plantation d'arbres en bande riveraine fait partie des gestes concrets qu'il est possible de réaliser pour prévenir la prolifération des algues bleu-vert.

Par cet événement, nous débutons avec enthousiasme le Plan d'action pour contrer les cyanobactéries (algues bleu-vert) 2011-2012 qui permettra la réalisation et la continuation de nombreuses actions et activités sur les territoires des bassins versants de la zone Bécancour et de la rivière Nicolet dans la prochaine année. Rappelons que la distribution des arbres est rendue possible grâce à la participation financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert et au support technique du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ). Les arbres distribués sur le territoire québécois sont produits gracieusement par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).